

Vincent Hannecart, nouveau Président de l'Association des Industriels de la Construction Biosourcée (AICB)

Vincent Hannecart a été élu à la Présidence de l'Association des Industriels de la Construction Biosourcée (AICB), qui fédère les industriels français producteurs de matériaux de construction biosourcés. Il succède à Olivier Joreau, qui présidait jusqu'à présent l'association.

Après un parcours de 35 ans dans l'industrie des matériaux de construction du gros œuvre et second œuvre, dont 15 ans à différents postes de direction au niveau national et international au sein du groupe Saint Gobain, Vincent Hannecart a intégré en 2023 le groupe CAVAC Biomatériaux en tant que directeur général au sein de la coopérative vendéenne CAVAC.

Son élection à la Présidence de l'AICB s'inscrit dans la démarche de promotion des matériaux biosourcés initiée par son prédécesseur. « *Mon ambition est de contribuer à la décarbonisation du marché du bâtiment afin de répondre aux nombreux défis de l'urgence environnementale. A ce poste, j'aurai donc à cœur de participer activement à la promotion des matériaux biosourcés dans la construction* », déclare Vincent Hannecart.

La filière biosourcée pesait plus de 120 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021, en croissance de +105 % depuis 2016. Aujourd'hui, 1 comble perdu sur 5 est isolé avec un isolant biosourcé.

Récemment élargie à de nouvelles industries biosourcées (construction en paille et blocs de chanvre), l'AICB représente aujourd'hui les principaux acteurs de la filière biosourcée, qui propose une grande variété de matériaux (béton de bois, de chanvre, isolants en fibre de bois, ouate de cellulose, coton recyclé, chanvre, mixte de fibres végétales, herbe, etc.) aux applications multiples (ITI des combles perdus, rampants, murs et planchers, ITE des toitures et façades, préfabrication).



A propos de l'AICB

L'Association des Industriels de la Construction Biosourcée (AICB) représente les industries françaises produisant des matériaux à destination du marché de la construction à partir de ressources renouvelables et locales issues de la biomasse végétale (bois, chanvre, lin, paille, herbe...), animale (laine de mouton) ou des filières de recyclage (papier, textile). L'AICB a pour mission de représenter ses membres auprès des pouvoirs publics et autres organismes, de faire reconnaître la construction biosourcée et d'engager des actions afin de promouvoir la qualité des produits d'origine renouvelable proposés par ses membres. L'AICB affirme aussi sa volonté d'étudier les questions d'ordre technique et économique de ses produits et de défendre les intérêts professionnels de ses membres.